

Janvier : Sobriété numérique



Niveau 1 : La sobriété numérique : je ne connais pas!

1. Une bonne idée pour commencer est de visionner cette [petite capsule de Radio-Canada](#).
2. Configurer votre ordinateur pour qu'il se mette en veille, réduire la luminosité des écrans, éteindre et même débrancher les appareils lorsqu'ils ne sont pas en fonction.
3. Lorsque possible, fermer votre caméra pendant les vidéoconférences et informer vos collègues des impacts de la vidéo. *
4. Faire le ménage de votre boîte de réception :
 - ✓ Supprimer les vieux courriels inutiles.
 - ✓ Se désabonner de certaines infolettres non pertinentes.
 - ✓ Vider la corbeille.
 - ✓ Trier tous les documents, photos et vidéos qui sont stockés sur un nuage (iCloud, Google Drive, OneDrive, etc.).

***Saviez-vous que** chaque minute de vidéoconférence émet environ 15 g d'équivalent CO2?

Niveau 2 : Je connais le concept, mais j'aimerais aller encore plus loin!

1. Changer votre moteur de recherche pour [Ecosia](#), [Lilo](#) ou [Écogine](#), des moteurs de recherche qui redistribuent leurs profits publicitaires ou qui les utilisent pour planter des arbres! Pour savoir comment changer votre moteur de recherche, [cliquez ici](#). La marche à suivre varie selon votre navigateur.
2. Mesurer l'empreinte carbone de votre navigation sur Internet en installant l'extension [Carbonalyser](#) sur votre navigateur.

Saviez-vous que l'empreinte carbone du secteur numérique représente environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine?



Bravo! Vous devenez un expert en sobriété numérique!

Dans le futur, n'oubliez pas de miser sur la réparation de vos appareils électroniques plutôt que le remplacement de ceux-ci!

Saviez-vous que la fabrication de tous les appareils électroniques requiert 45 % de toute l'énergie consommée par tout le secteur des technologies de l'information?

Vous avez des questions? Nous sommes là pour vous aider : 450 263-0141.